

Mesures de soutien au secteur de l'action sociale et de la santé

En Belgique, comme ailleurs dans le monde, les maisons de repos sont particulièrement exposées au coronavirus, et ce malgré les mesures de confinement et de protection qui ont été décidées très rapidement sur l'ensemble du territoire (interdiction des visites, isolement des résidents présentant des symptômes, mesures de distanciation...).

Dès le départ de l'épidémie, la Région Bruxelloise a mis en place un monitoring puis un **Plan d'action Maisons de repos** qui fait l'objet d'adaptations et de renforcements quotidiens afin de soigner les résidents malades, de prévenir et de lutter contre la propagation du virus, mais également de protéger le personnel et de renforcer les maisons de repos. Un premier budget exceptionnel de 4 millions d'euros a été dégagé par le Gouvernement bruxellois le 27 mars pour permettre l'achat de matériel de protection supplémentaire, la désinfection et le traitement des déchets, l'éventuel aménagement des locaux pour faire face à la crise et certains coûts salariaux supplémentaires.

Plus d'informations sur les autres mesures prises dans le secteur de l'actions sociale et la santé sur le site coronavirus.brussels.



1. Soigner les résidents malades et lutter contre la propagation du virus

✓ **Equipes d'intervention rapide**

Sur base du monitoring quotidien des maisons de repos ou des demandes d'intervention, des équipes de Médecins Sans Frontières (MSF) interviennent depuis le 21 mars dans les maisons de repos en difficulté afin de les aider à appliquer les procédures permettant de protéger les résidents et le personnel du virus.

Depuis, une équipe de la Croix Rouge et une autre de la Fédération des Maisons médicales s'y sont ajoutées et soutiennent toujours les 15 maisons de repos en difficulté à ce jour. Les activités des équipes de MSF seront modulées en fonction des besoins à venir.

✓ **Campagnes de dépistage (testing)**

Pour arriver à mieux organiser les soins en fonction de l'état des patients et du personnel, il était important de dépister, en une vague générale pour commencer, les porteurs malades et surtout non malades. Le testing est organisé par le Fédéral pour ce qui concerne la disponibilité du matériel et des procédures en laboratoire. L'ordre de priorité est fixé par Iriscare et la Cellule hygiène sur base de critères tels que le nombre de cas Covid ou le pourcentage de personnel absent. Les maisons de repos sont informées en temps réel de l'arrivée de tests (en fonction du planning évolutif transmis par la cellule dépistage fédérale). La procédure de testing a été élaborée en concertation avec les fédérations sectorielles et les syndicats avant d'être diffusée par circulaire aux maisons de repos concernées. A Bruxelles, le choix a été fait de tester tant les résidents que le personnel.

A ce jour, plus de 20 000 tests ont été mis à disposition de la Région bruxelloise par le Gouvernement Fédéral. Toutes les maisons de repos ont été testées. 3 % du personnel et 6 % des résidents ont été testés positifs au Covid-19. Ces résultats sont comparables à ceux observés sur l'ensemble de la Belgique.

✓ **Aménagement du confinement**

L'isolement des personnes âgées dans les maisons de repos peut se révéler une menace aussi redoutable que le virus lui-même. C'est la raison pour laquelle un protocole très strict a été mis en place afin de permettre aux résidents de recevoir à nouveau des visites sous conditions. A ce jour, 32 maisons de repos organisent des visites et 12 prévoient de commencer les visites la semaine prochaine. Les autres maisons de repos sont soit encore en pourparlers avec les acteurs, soit pas encore prêtes. Nous espérons que les conditions seront remplies rapidement pour augmenter le nombre de maisons de repos ouvertes aux visites. D'autant plus qu'à ce stade, aucun problème lié aux visites n'a été signalé dans les réunions de suivi avec les maisons de repos.

Par ailleurs, une collaboration entre les Cabinets Maron et Clerfayt avec l'appui du CIRB et d'Iriscare a permis la distribution de tablettes dans les maisons de repos bruxelloises avec une fiche explicative pour pouvoir organiser des vidéoconférences entre les résidents et leurs familles. Ces tablettes ont été choisies pour leur capacité à résister aux lavages en surface avec des produits désinfectants.

2. Protéger et soutenir le personnel

✓ **Matériel de protection**

La dernière distribution en date du 5 mai porte la quantité totale de matériel distribué depuis le début de la crise sanitaire à 1 700 000 masques chirurgicaux, 43 000 masques FFP2, 86 000 masques en tissu, 55 000 sur- blouses et 18 000 visières. Il est à noter que l'entièreté des coûts

de ce matériel de protection fourni par Iriscare aux maisons de repos sera assumé par les autorités régionales.

Parallèlement, le Gouvernement bruxellois a soutenu la création rapide d'une capacité de production de masques artisanaux homologués en tissu et de blouses de protection lavables, avec l'appui de nombreux volontaires. A ce jour, près de 100 000 masques ont été produits et sont en cours de distribution pour soulager les services de première ligne. La production se poursuit et devrait atteindre 300 000.

Par ailleurs, une collaboration entre Iriscare, Citydev, hub.brussels et les cabinets compétents est mise en place afin de faire correspondre l'offre de producteurs bruxellois à la demande des secteurs. Aujourd'hui cette offre concerne essentiellement des blouses réutilisables (pour lesquelles la pénurie est actuellement majeure concernant les jetables) et des visières, mais pourrait aussi concerner d'autres matériaux comme les masques FFP2 dans le futur. Ces collaborations permettent de lier les besoins sanitaires à la relocalisation de la production de certains matériaux essentiels dont la disponibilité, pour l'instant, nous rend extrêmement dépendants du marché mondial.

Enfin, des contacts sont également pris avec la structure qui va commencer la production de masques chirurgicaux en Région wallonne afin de constituer, à minima, un stock stratégique de masques de ce type.

✓ **Soutien psychologique**

Des équipes agréées en soins palliatifs ainsi que des psychologues de MSF répondent aux demandes de soutien, notamment psychologique, des résidents et des équipes soignantes durant ces moments difficiles. Les professionnels des Services de Santé Mentale offrent un appui psychologique aux professionnels de la santé et ont élargi leurs plages horaires en soirée et le weekend pour les écouter.

Deux équipes mobiles de soutien psychologique au personnel sont également disponibles.

3. Renforcer les maisons de repos pour assurer les soins aux résidents

✓ **Contact quotidien avec chaque direction**

Depuis le début de l'épidémie, les services d'Iriscare et le service Inspection et Hygiène de la COCOM se mettent quotidiennement en contact avec la direction de chaque maison de repos à Bruxelles, pour faire le point et être informés de toute situation difficile ou besoin d'appui. De plus, les maisons de repos doivent transmettre quotidiennement les statistiques utiles à Sciensano qui les communique à Iriscare et à la COCOM. Ce monitoring quotidien permet d'évaluer la situation et d'adapter au jour le jour le dispositif en fonction de l'évolution des besoins.

Le service Inspection et Hygiène de la COCOM a été renforcé pour permettre le contrôle et l'accompagnement de toutes les institutions.

✓ **Renfort de volontaires**

Le 19 mars, Iriscare lançait un appel aux volontaires bénévoles via une plateforme web. Une réserve active de plus de 900 personnes a ainsi été constituée, dont 200 médecins, infirmiers et aides-soignants, qui peuvent être mobilisés immédiatement. A ce jour, une cinquantaine de ces 900 bénévoles, ont apporté leur aide dans plusieurs maisons de repos.

✓ **Renfort de l'armée**

Le 8 avril, à la demande initiale du Gouvernement bruxellois, l'armée belge est intervenue pour soutenir des maisons de repos en difficulté.

Les deux maisons de repos qui bénéficiaient de l'aide de l'armée ont pu s'en détacher début mai mais la situation y est surveillée de très près.

✓ **Equipes mobiles d'infirmiers**

La création d'équipes mobiles d'infirmiers et d'aides-soignants est en cours pour compléter celles de l'armée si le besoin s'en faisait sentir.

✓ **Equipe volontaire de médecins généralistes**

La Fédération des associations de médecins généralistes (FAMGB) est disponible pour soutenir les maisons de repos confrontées à des problèmes médicaux et pour lesquels les médecins traitant et coordinateurs ne pourraient pas faire face. Tous les médecins coordinateurs sont contactés par la FAMGB pour leur proposer du soutien et dans les maisons de repos, un médecin généraliste assure la coordination de manière intérimaire pendant la crise.

« Le personnel et les directions, les résidents et les familles des maisons de repos et de soins sont confrontés à une crise d'une ampleur unique, dramatique. Nous en avons pleinement conscience. Nous mobilisons toutes nos équipes, cabinet et administrations, pour améliorer la situation et aider les maisons de repos à traverser cette crise. »

Alain MARON, Ministre bruxellois de la santé et de l'action sociale